

Les anti-inflammatoires sur la sellette

Page B 6



Juppé: une affaire d'éthique ou de culture politique?

Page B 5

CABIER
B

PERSPECTIVES

Déséquilibre fiscal

Un budget qui suscite l'envie

Ottawa a gardé la part du lion de ses plantureux surplus alors que les provinces se débattent pour boucler leur budget

Prononcer les mots «déséquilibre fiscal» à Ottawa provoque quasiment une crise d'urticaire dans les rangs libéraux. Tous les partis d'opposition fédéraux, comme tous ceux qui siègent à l'Assemblée nationale, le dénoncent. Toutes les provinces en parlent. Les spécialistes en font l'objet d'études. Mais le gouvernement fédéral, lui, n'en démord pas: ce déséquilibre n'existe pas. Le budget présenté cette semaine à Ottawa est pourtant instructif sur le sujet.

MANON CORNELIER

Ottawa — Lorsque le premier ministre Paul Martin s'est lancé en campagne électorale, l'an dernier, il avait bien des boulets aux pieds. Au Québec, l'assurance-emploi et le déséquilibre fiscal ne dominaient pas les manchettes, comme le scandale des commandites, mais ils faisaient assez jaser pour donner des munitions au Bloc québécois.

Le budget déposé mercredi à Ottawa n'a pas calmé la grogne qui sévit toujours autour de ces enjeux, en particulier au Québec, et ce, malgré les mesures temporaires de 300 millions offertes aux chômeurs et les milliards destinés aux provinces dans le cadre de l'accord sur la santé, de la nouvelle formule de péréquation et des futurs programmes pour les villes et les garderies.

La grogne perdure parce que Ottawa a gardé pour lui la part du lion de ses plantureux surplus alors que les provinces, elles, se débattent pour boucler leur budget. Le Québec est sur la corde raide. L'Ontario sait qu'il devra vivre avec des déficits pour plus d'une année encore. Nombre de provinces veulent rediscuter de péréquation après l'entente de 3,7 milliards conclue entre Ottawa, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve sur les revenus pétroliers extracôtiers.

Le budget présenté par le ministre des Finances, Ralph Goodale, prévoit pourtant le versement aux provinces de 18,9 milliards de plus pour la santé d'ici 2009-10 et 14,1 milliards de plus pour la péréquation durant la même période. Les futurs programmes pour les garderies et les villes bénéficieront chacun d'un financement de cinq milliards sur cinq ans. C'est beaucoup, mais ces chiffres ne disent pas tout.

En effet, le deuxième budget Goodale est malgré lui une illustration éloquente de l'existence du déséquilibre fiscal. Alors qu'Ottawa prétendait dans le budget de l'an dernier n'avoir qu'une mince marge de manœuvre pour les années à venir, il

a annoncé cette semaine 75,7 milliards de dollars de nouvelles dépenses sur une période de six ans (2004-05 à 2009-10) et a anticipé, pour la même période, un surplus accumulé de 31,5 milliards.

Au cours de la dernière année, le gouvernement a pris des engagements imprévus totalisant 10,9 milliards de dollars, et ce, sans entamer sa réserve de trois milliards. Il faut noter que, dans le budget de l'an dernier, M. Goodale n'avait prévu aucun surplus à part cette réserve. Cela signifie qu'Ottawa a, une fois encore, découvert au fil des mois une marge de manœuvre «inattendue» de 11 milliards.

Le gouvernement ne peut pas annoncer de nouvelles dépenses sans avoir évalué la marge de manœuvre à sa disposition. M. Goodale a donc dû estimer la taille de sa cagnotte avant d'écrire son budget. Mais comment savoir à combien il l'estimait? Il suffit d'additionner les nouvelles dépenses annoncées au surplus anticipé, inscrit sous forme de réserves pour éventualités et de mesures de prudence. On arrive, sur six ans, au total de 107,2 milliards. C'est ce chiffre que les provinces, elles, ont dans leur mire, car c'est cette richesse anticipée qui a permis à Ottawa de se laisser aller à la dépense alors qu'elles ont de la difficulté à offrir des programmes essentiels.

Insatisfaction

Environ 43 de ces 107,2 milliards finiront, bien sûr, dans les coffres des provinces pour la santé, la péréquation, l'aide sociale, l'éducation post-secondaire, les garderies et les villes. Malgré cela, elles ne sont pas satisfaites. Elles jugent le financement pour la santé insuffisant et la nouvelle formule de péréquation bancale. Le financement pour l'aide sociale et l'éducation post-secondaire bénéficiera de hausses minimales, de telle sorte qu'il faudra attendre 2010-11 avant qu'il ne rejoigne le niveau qu'il atteignait en 1995-96, année des grandes compressions fédérales.

La richesse d'Ottawa lui permet, non seulement de renflouer certains de ses propres secteurs d'activités négligés depuis dix ans, mais de



JIM YOUNG REUTERS

La richesse d'Ottawa lui permet de s'immiscer dans des domaines de compétence provinciale.

s'immiscer dans des domaines de compétence provinciale, comme les garderies et les villes. Après avoir serré la vis aux provinces, en réduisant ses transferts pour éliminer le déficit, le fédéral veut maintenant réinvestir dans leurs plates-bandes mais en ayant son mot à dire. Ottawa peut se le permettre car il a fait si bien pour nettoyer ses finances qu'il vit maintenant dans un cycle vertueux. L'amélioration de sa situation financière va en s'accroissant.

Plus sa dette rétrécit et l'économie croît, plus ses frais d'intérêt sur la dette diminuent et ses revenus augmentent. La mise à jour économique de novembre dernier, qui sous-estime toujours les surplus, montrait quand même bien la hausse constante des surplus au fil des ans. Elle prévoyait un surplus de 4,5 milliards en 2005-06 mais de 18,5 milliards en 2009-10.

Une étude du Conference Board, réalisée l'été dernier à la demande du ministère fédéral des Finances, estimait que le surplus annuel moyen du fédéral atteindrait 8,5 milliards au cours des cinq prochaines années et 23 milliards par année au

cours des cinq années suivantes. Les provinces, elles, devaient s'attendre à afficher un déficit combiné tout au long de la même période.

Des solutions

Comme le dit la formule fétiche des adversaires du déséquilibre fiscal, l'argent est à Ottawa et les besoins dans les provinces. Diverses solutions sont possibles pour corriger cette situation, comme le montrait le rapport de la commission Séguin sur le déséquilibre fiscal. Cela peut aller de transferts en espèces inconditionnels à l'adoption d'une formule de péréquation fonctionnelle, en passant par la cession aux provinces d'une portion de l'assiette fiscale fédérale.

Selon France Saint-Hilaire, qui a beaucoup étudié la question du déséquilibre fiscal et qui est vice-présidente à la recherche à l'Institut de recherche en politique publique, un programme pour les garderies véritablement flexible pourrait être une solution partielle au déséquilibre

VOIR PAGE B 3: BUDGET

Québec veut relancer la bataille de l'argent

Le Comité du Conseil de la fédération sur le déséquilibre fiscal devrait voir le jour d'ici une semaine ou deux

ROBERT DUTRISAC

Québec — Après la présentation du budget Goodale, maintenant que la poussière est tombée — les miettes, pourrait-on affirmer dans une perspective québécoise —, le gouvernement Charest cherche un moyen de relancer la bataille pour corriger le déséquilibre fiscal.

Même si Jean Charest s'est débarrassé d'Yves Séguin comme ministre des Finances, il ne faut pas croire que le premier ministre ait renoncé à forcer Ottawa à régler le problème du déséquilibre fiscal, assure-t-on dans son entourage. Aux yeux de M. Charest, cette question demeure centrale dans les relations entre Québec et Ottawa. Dans son discours devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Charest n'a pas manqué de revenir sur le sujet, et ce n'était pas seulement pour contrer l'impression laissée par le départ de M. Déséquilibre fiscal lui-même, Yves Séguin. Le gouvernement Charest n'a donc pas choisi de laisser de côté des questions

litigieuses de crainte de nuire à l'harmonie des relations entre les deux gouvernements libéraux, à Québec et à Ottawa.

Le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, fidèle à la tradition outaouaise, n'a pas soufflé mot du déséquilibre fiscal dans son discours du budget, préférant sans doute s'en tenir à l'expression manifeste du phénomène que sont les plantureux surplus qui viendront gonfler les coffres du gouvernement fédéral au cours des prochaines années.

C'est une autre rebuffade qu'Ottawa a servie aux provinces, et tout particulièrement au Québec. En dépit des surplus de près de 100 milliards que le gouvernement fédéral dégagera en six ans, il n'accorde rien de plus aux provinces sous forme de transferts. Les provinces sont d'autant plus déçues que la rumeur avait couru qu'Ottawa allait accroître la partie du Transfert social canadien liée au financement de l'éducation postsecondaire. Rien de tel dans le budget Goodale et dans ses projections sur cinq ans.

Le Comité du Conseil de la fédération sur le

déséquilibre fiscal, dont la création avait été annoncée il y a plus de quatre mois, devrait voir le jour d'ici une semaine ou deux. On n'attend plus que la désignation du délégué du gouvernement du Québec, selon nos informations.

Le gouvernement Charest n'écarte pas de s'adresser aux tribunaux pour contester la façon dont Ottawa gère la péréquation, un programme qui fait partie intégrante de la Constitution de 1982. Ce recours pourrait se faire avec d'autres provinces qui ont droit à la péréquation, comme le Nouveau-Brunswick. Mais cela reste bien hypothétique: les avis juridiques à ce sujet ne sont pas concluants, a-t-on indiqué.

En multipliant les deals particuliers avec certaines provinces plus petites — la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador —, Ottawa a réussi à semer la zizanie. C'est le retour des anciennes tactiques qui ont fait leurs preuves: diviser pour régner. Les provinces n'apparaissent plus aussi unies

VOIR PAGE B 2: BATAILLE



JACQUES BOISSINOT PC

Le nouveau ministre des Finances du Québec, Michel Audet.



Retombez en amour

Qualité de vie • Confort • Bien-être

Proment, promoteur immobilier des plus réputés, vous présente Les Sommets sur le fleuve Phases III et IV. Sur 15 acres de pure splendeur, découvrez le paradis au quotidien...avec son atrium sur deux étages donnant sur le lobby, ses trois ascenseurs, son centre de conditionnement physique doté des équipements les plus modernes et son service de conciergerie et de surveillance, 24 heures/sept jours.

Venez savourer la vue imprenable qu'offre chacun de nos sept condos modèles décorés par des designers professionnels, et découvrez un nouveau mode de vie, à quelques minutes à peine du centre-ville.

200, avenue des Sommets, Bureau 601 - Île-des-Sœurs - [514] 762-3450

PRIX DOMUS : CONSTRUCTEUR DE L'ANNÉE 1997-2001-2003 - PROJET RÉSIDENTIEL DE L'ANNÉE 2003 www.lesommets.com

LES SOMMETS
sur le fleuve

Visitez nos sept condos modèles et penthouses dès aujourd'hui!

PERSPECTIVES



Jean Dion

Trop de x

Bon Pasteur, vous qui d'ordinaire débordez de confiance tranquille en un avenir radieux, vous qui ne rompez avec votre humeur badine, folâtre et primesautière que pour rouiller de la somnolence du juste, et encore, voilà que vous me semblez perplexes.

— En fait, mon jeune Cléophas, je suis perplex. Comme un médicament. Sans doute l'as-tu déjà remarqué, un nombre incalculable de noms de médicaments, et particulièrement de remèdes dont on découvre plus tard qu'ils ne sont pas que des remèdes, comportent des x, comme le Celebrex et le Bextra, et très souvent des x inutiles, comme le Vioxx. Je crois que c'est pour se donner un air de scientificité pharmaceutique. Personnellement, j'ai donc décidé de faire breveter le nom «Xxxxxxxx», que je vendrai un jour à fort prix. Ce médicament sera l'équivalent d'une tonne de briques, mais en comprimé. Du gros condensé.

— Et c'est ce qui vous exaspère, Bon Marché?
— Meuh non. Je pense plutôt, entre autres sujets d'intérêt, au bouclier antimissiles. Au début, quand le Canada a dit qu'il y participerait peut-être, ça dépend, on verra, on pourrait pas gossier encore un peu, je me suis dit: bof, a-t-on vraiment besoin de ça? Tout le monde sait depuis Géo 412 que nous disposons déjà du Bouclier canadien — fermement tenu à hauteur de thorax, selon mes sources, par le bras canadien —, et tu essaieras, toi, de traverser le Bouclier canadien, même en missile.

Puis, je me suis rendu à la terrifiante évidence: dans les grandes installations du Bouclier canadien, les portes ne sont pas barrées. Chnouette. Les Nord-Coréens pourraient donc envoyer leurs roquettes sur LG-2, et ils n'auraient même pas besoin d'avoir la clé. Tu ris? Tu devrais observer la tronche de Kim Jong-il à la place.

Maintenant, on sait que le Canada ne participera pas au bouclier antimissiles. Et le plus drôle, c'est qu'on ne sait toujours pas à quoi pourra bien servir ce machin. T'en souviens-tu, Épaminondas, non tu ne t'en souviens pas parce que tu étais trop jeune, dans les années 80, le père Reagan avait un projet semblable. Il avait été surnommé «la guerre des étoiles». Je me demande quel titre de film ils trouveront cette fois-ci. Je suggère «la guerre des tuques».

— Vous faites du deuxième degré, Bon Débarras. On voit que cet hiver de merde vous malmène le cortex autant que vos vieillissantes articulations.
— Soigne ton langage, Pépé. On dit «un hiver de cul». Mais justement, puisqu'il est question des années 80, je vais te livrer un autre témoignage de perplexité. Te dire, je regarde les étudiants faire la grève et je ressens un vague sentiment d'échec. Tu notes d'ailleurs que lorsqu'on ressent un sentiment, ça va chercher très profond.

Dans mon temps, on manifestait et on se révoltait contre quoi, tu penses? Exact: contre le régime des prêts et bourses. Bon, d'accord, il y avait aussi d'autres choses au programme, comme prendre le contrôle de l'université, renverser le capitalisme monopolistique, établir la démocratie au Salvador, avoir tout gratis, passer le plus de temps possible au Café Campus, déconstruire le réel et avoir les cheveux trop longs, pas très longs comme ceux d'avant mais trop longs pour qu'ils soient courts et trop courts pour qu'ils soient longs, bref mal foutus.

Ceux d'avant, d'ailleurs, ils revendiquaient les mêmes choses, mais pour vrai. Nous, on faisait semblant. Au début des années 80, après le référendum, tout était morose, et on chialait du bout des lèvres contre l'ordre des choses tout en préférant écouter du new wave. Avant, il y avait des milliers de marxistes; à notre époque, il n'en restait que trois: un Mao, un Albanie et un Trotski, je peux te donner les noms moyennant quelques paiements faciles. Que trois, mais ils connaissaient le code de procédure CSN par cœur et savaient à quel moment précis faire adopter en assemblée générale une grève générale illimitée (qui n'avait jamais lieu, soit dit en passant; c'est ce qu'on appelle faire semblant).

Mais bref, tu vois, on se soulevait contre les prêts et bourses, et, 20 ans plus tard, ils sont encore à se battre. Si toi, tu ne dégages pas de ce gâchis un constat d'échec, t'es un beau sans-cœur. En revanche, je lisais l'autre jour qu'en 2003, le Salvador et les États-Unis ont signé une entente de libre-échange, ce qui signifie que la liberté est arrivée là-bas, n'est-ce pas. Quand je n'ai rien d'autre à faire et que j'ai trop pris de Xxxxxxxx, je me dis qu'il y a un peu de nous là-dedans.

— La nostalgie vous perdra, Bon Yenne.
— Tu me critiques, microbe? Fantastique. Car j'ai envie de te raconter une petite chose que je me trimballe sur l'hiatus œsophagien depuis trop longtemps pour que, à terme, les effets n'en soient pas délétères. Voilà: il y a une idée reçue indécorable qui circule voulant que lorsqu'un Québécois réussit à s'élever au-dessus de la masse grouillante et informe, tout le monde cherche à le rabaisser. Or moi, ici, maintenant, là là, je crois, non, je sais que la réalité est très exactement le contraire.

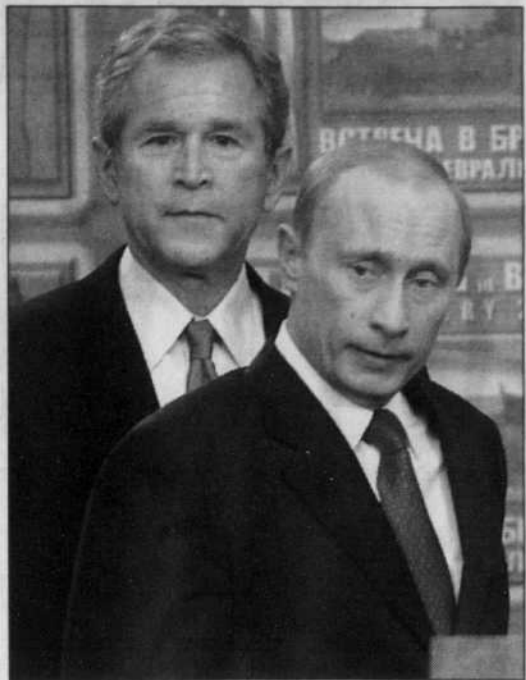
Je te le dis, cette société est la championne mondiale de l'autocongratulation. Regarde, regarde n'importe où autour de toi, tu n'y verras que des gens formidables. En fait, si tu mon veux mon avis, le plus descendu, c'est le critique. Un jaloux, à ce qu'il paraît.

— Désolé, Bon Appétit, je ne vois pas.
— Et tu me dis ça dans une semaine entre deux galas? Dans un trimestre qui ne compte que 45 galas? Le sport national de prédilection, mon Gwendolin, est le gala. Selon mes calculs, d'ailleurs, d'ici un an ou deux, chaque Québécois aura reçu au moins un trophée remis dans le cadre d'un gala. Cette semaine, Mme Frulla s'est plaint de ce qui se dit dans les galas, des blagues qu'on fait dans les galas. Une idée: et si on abolissait les galas?

— Ça ferait mal à l'industrie du beau linge, Bon Dernier.
— En général, tu le sais, je n'ai pas mon pareil pour tout saisir et le régurgiter en phrases à peu près incompréhensibles, mais dans ce cas précis, un jour, faudra m'expliquer.

— Vous expliquer le linge des vedettes, Bon Voyage?
— Si tu veux. Mais surtout, quand un sondage CROP établit que 79 % des Québécois perçoivent un déséquilibre fiscal, ce que signifie ce «perçoivent». J'ai vu ça à la télé, hier: «perçoivent». Pourtant, s'il y a un déséquilibre fiscal, ce doit être le fédéral qui perçoit, dans le sens de, non? Bon, je dois te laisser, j'ai un souper avec Alain Juppé, un mal perçu. Je t'embrasse, xxx.

jdion@ledevoir.com



Au cours de son voyage, George W. Bush a entre autres rencontré Vladimir Poutine (à gauche), Jacques Chirac (au centre) et Gerhard Schröder.

Les retrouvailles

La tournée européenne de George W. Bush a été marquée par la cordialité

CLAUDE LÉVESQUE

Les «retrouvailles» euro-américaines de cette semaine ressemblaient au dernier discours sur l'état de l'Union du président américain: prévisibles et limitées aux généralités.

Les sourires et les propos léniants étaient de rigueur et on ne s'est pas enquêté sur la nationalité des patates frites. Qui s'en étonne? On ne pensait quand même pas que George W. Bush et Jacques Chirac allaient régler leurs comptes dans la ruelle.

Même leur premier face-à-face après la crise irakienne, en 2003 à Evian, avait été empreint de la civilité requise par le protocole.

Dans son discours sur l'état de l'Union, le 28 janvier, le président américain avait un peu donné le ton en faisant quelques professions de foi dans la diplomatie, le rôle des alliés et la coopération internationale sur plusieurs dossiers, y compris l'Irak.

Lundi, George W. Bush a célébré la convivialité en ces termes: «C'est mon premier dîner en sol européen depuis ma réélection et c'est avec Jacques Chirac. Cela en dit long sur l'importance que j'accorde moi-même à nos relations.»

Jacques Chirac a eu lui aussi quelques bons mots et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a ainsi résumé la situation mardi: «L'Europe et les États-Unis se sont reconnectés.»

Sur l'Irak, les 26 pays membres de l'OTAN ont promis de contribuer à la formation des nouvelles forces de sécurité, au rythme d'un milliard par année, même si la France, l'Allemagne et d'autres pays, dont le Canada, refusent toujours d'envoyer des troupes dans le pays même. L'Union européenne, pour sa part, s'est dite prête à accueillir avec les États-Unis une conférence internationale pour coordonner l'aide à l'Irak.

Le Liban

Concrétisation de l'entente retrouvée, Jacques Chirac et George W. Bush ont publié une déclaration commune soutenant «un Liban libre, indépendant et démocratique». Renouveau leur condamnation de l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri, ils ont appelé à «la mise en œuvre complète et immédiate» de la résolution 1559 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui prévoit un retrait des troupes syriennes du Liban.

Le dossier syro-libanais est devenu le principal symbole de la réconciliation franco-américaine. Dès septembre 2004, Paris et Washington avaient parrainé ensemble la résolution 1559.

Il y a deux semaines, le président américain avait envoyé sa nouvelle secrétaire d'État, Condoleezza Rice, préparer le terrain politique. C'était la première tournée de Mme

Rice en Europe et au Proche-Orient depuis qu'elle assume ses nouvelles fonctions.

Avant de monter à bord d'Air Force One dimanche, M. Bush avait multiplié les déclarations conciliantes dans les médias, américains comme européens. Les politiciens du Vieux Continent en ont fait autant.

Toute la semaine, on a exprimé de part et d'autre sa volonté de tourner la page après le différend sur l'Irak. Mais, comme l'a souligné le quotidien français *Libération*, «même sur les sujets d'accord, des divergences risquent de surgir dès qu'on arrivera aux moyens à mettre en œuvre». Ainsi, le flou demeure sur la question de savoir dans quel forum — OTAN ou UE — se discuteront les relations transatlantiques.

Et si la cordialité des relations américaines avec les alliés est rétablie, pour les États-Unis il n'est pas plus question qu'il y a quatre ans de s'associer à d'autres institutions internationales, comme le protocole de Kyoto ou la Cour pénale internationale.

En outre, dans au moins deux dossiers précis, soit le programme nucléaire iranien et les ventes d'armes à la Chine, l'entente entre les deux rives de l'Atlantique est précaire.

L'Irak

Sur l'Irak, les États-Unis disent faire confiance aux efforts diplomatiques des Européens, qui regrettent que ceux-ci ne jugent pas bon de s'y impliquer. Washington accuse l'Irak de chercher à acquérir

l'arme atomique sous le couvert du développement d'un programme nucléaire civil et les négociations engagées depuis plusieurs mois par les Européens avec Téhéran ont été une préoccupation majeure de Mme Rice lors de sa tournée dans le Vieux Continent.

Mme Rice s'était plainte que Paris, Berlin et Londres n'avaient pas assez clairement agité la menace de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies en cas de tergiversations de la part de Téhéran. Tout en ne fixant pas de date limite, Washington exprime régulièrement son impatience.

Après avoir obtenu en novembre que l'Irak suspende ses activités d'enrichissement d'uranium, les Européens ont promis à la république islamique une coopération nucléaire, technologique et commerciale en échange de garanties objectives sur la nature purement civile de son programme nucléaire. À cet effet, une nouvelle ronde de pourparlers s'est engagée le 8 février.

Cette semaine, George W. Bush a dit: «L'Irak n'est pas l'Irak» et «Nous n'en sommes qu'au début en diplomatie». Il a qualifié de «ridicule» l'intention qui lui a été prêtée d'attaquer la république islamique. Mais il a également rappelé, selon une formule qu'il semble affectionner, que «toutes les options» restent sur la table.

La Chine

L'Union européenne envisage de mettre fin à son embargo sur les ventes d'armes à la Chine, imposé au lendemain du massacre de la place Tiananmen en juin 1989.

«Nous sommes profondément inquiets que la vente d'armes puisse équivaloir à un transfert de technologie qui changerait l'équilibre des relations entre la Chine et Taiwan», a déclaré M. Bush mardi.

L'Union européenne promet de consulter Washington à propos d'un code de conduite qui régirait d'éventuelles ventes d'armes de façon à empêcher des technologies «sensibles» de tomber entre les mains des militaires chinois.

Le président américain a rappelé qu'il doit aussi compter avec les élus du Congrès. Le 2 février, la Chambre des représentants américains a voté une résolution demandant à l'UE de maintenir son embargo.

Selon l'International Institute for Strategic Studies, les achats d'armes par la Chine ont triplé au cours des quatre dernières années. Déjà, l'Union européenne est le plus grand partenaire commercial de la Chine. Inversement, cette dernière est le deuxième partenaire commercial de l'Europe des 25.

Les néoconservateurs

Les difficultés s'aplaniront-elles à la faveur du nouveau climat observé cette semaine? Du côté américain, la réponse à la question dépend pour beaucoup de l'influence que les «néoconservateurs» garderont sur la conduite des affaires de l'État. Le remplacement de Colin Powell par Condoleezza Rice pourrait indiquer qu'ils garderont la main haute sur la politique étrangère.

On a quand même noté que Condoleezza Rice et même Donald Rumsfeld, le secrétaire à la Défense, ont récemment adouci le ton. Dans un article publié dans *Foreign Policy*, David J. Rothkopf, un ancien haut fonctionnaire sous Bill Clinton, rappelle en outre que Mme Rice incarne à la fois le courant néoconservateur et le courant conservateur traditionnel, puisque son mentor politique a été Brent Scowcroft, le conseiller à la sécurité nationale de George Bush père. M. Scowcroft a critiqué la politique irakienne du fils Bush.

Au département d'État, Mme Rice s'est entourée de plusieurs conseillers «traditionnalistes», «dont plusieurs ont une solide expérience des relations transatlantiques», note le même auteur.

Dans son discours sur l'état de l'Union, George W. Bush a accordé autant d'importance à son programme intérieur qu'à sa politique étrangère. On peut y voir un signe que l'heure n'est plus à l'aventurisme tous azimuts. Mais il serait bon de se souvenir qu'il donnait la même impression il y a quatre ans.

Le Devoir
Avec AFP, AP et Libération

BATAILLE

SUITE DE LA PAGE B 1

qu'elles l'étaient il y a un an. La voie des négociations multilatérales avec Ottawa, par l'entremise du Conseil de la fédération, n'est pas exempte d'embûches.

Fait inusité, l'Ontario a fait une sortie contre Ottawa, réclamant cinq milliards au gouvernement fédéral à la suite des largesses consenties à Terre-Neuve-et-Labrador (2,4 milliards) et à la Nouvelle-Écosse (1,8 milliard) au chapitre de la péréquation et de leurs revenus pétroliers. Les autres provinces ne s'apitoient guère sur le sort de l'Ontario: elles connaissent trop bien les avantages que la province la plus peuplée du Canada tire du gouvernement fédéral, que ce soit en matière d'emplois dans la fonction publique, de recherche scientifique ou de subventions consenties à l'industrie automobile.

En plus de leur comité du Conseil de la fédération, les provinces participeront au Comité fédéral sur la répartition de la péréquation que Paul Martin a accepté de créer. Ottawa a déjà choisi le président du comité: il s'agit d'Al O'Brien, un ancien sous-ministre des Finances de l'Alberta, qu'on soupçonne déjà à Québec d'être favorable aux thèses du gouvernement fédéral.

Au sein du gouvernement Charest, on s'était jusqu'à maintenant abstenu de se plaindre du traitement de faveur qu'une pro-

vince ou l'autre a reçu du gouvernement central. Après tout, le Québec est le promoteur du Conseil de la fédération, une institution qui cherche à unir les provinces pour faire contrepoids au pouvoir fédéral. Mais en octobre dernier, lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la péréquation, le modèle avait montré ses limites.

Il y a un mois, Claude Béchard, alors ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, qui défendait son dossier des congés parentaux, refusait de dénoncer l'entente spéciale avec Terre-Neuve-et-Labrador. C'est une illustration du «fédéralisme asymétrique», avait-il soutenu. Les provinces peuvent signer des ententes particulières avec le fédéral dans la mesure où le Québec obtient ce qu'il réclame.

Le discours a maintenant changé. En réagissant au budget fédéral, le nouveau ministre des Finances, Michel Audet, a qualifié d'«inacceptables» ces ententes avec les deux provinces atlantiques. Frappé par une chute soudaine de 2,4 milliards au chapitre de la péréquation, Québec réclame l'effacement de cette dette dont Ottawa a accepté le remboursement sur dix ans. M. Audet a dit qu'il rencontrerait Ralph Goodale sous peu pour discuter de cette question.

Les finances publiques du Québec évoquent ce point fragile que Michel Audet évoquait dans une entrevue à Radio-Canada la possibilité que son gouvernement ne puisse pas

payer sa part de 40 % du programme fédéral d'infrastructures, laissant sur la table des centaines de millions offerts par Ottawa.

En outre, sans doute sans le vouloir, M. Audet a mis en lumière la profonde contradiction qu'entretient le gouvernement Charest: d'un côté, il affirme éprouver de sérieuses difficultés financières en raison du déséquilibre fiscal alors que, de l'autre, il s'engage à diminuer massivement les impôts.

Les revendications du Québec, «ce n'est pas une demande pour baisser les impôts», a soutenu M. Audet. «Ce qu'on cherche, c'est d'avoir plus de marge de manœuvre pour maintenir des services de qualité au Québec.» Il est vrai qu'il peut apparaître farfelu de réclamer des milliards d'Ottawa sous prétexte qu'on est sans le sou pour ensuite verser cette manne sous forme de baisses d'impôt. Comme position de négociation, on a déjà vu mieux.

Pendant ce temps-là, le ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, donne des entrevues à la radio au Québec, où il affirme que les finances publiques fédérales sont très serrées. Au cabinet de M. Charest, on la trouve bien drôle: on souligne que s'il touchait sa part du surplus de 100 milliards en six ans, le gouvernement québécois réglerait bien des problèmes.

Le Devoir

PERSPECTIVES

Le Canada dit non au bouclier antimissile

Une question de souveraineté?

À contrecœur, le premier ministre Paul Martin a dit aux États-Unis que le Canada ne les suivrait pas dans l'aventure du bouclier antimissile. Même si la Maison-Blanche n'a pas apprécié cette décision, les conséquences du refus canadien devraient toutefois être minimes, tant avec son voisin que dans le reste du monde.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le premier ministre Paul Martin était convaincu depuis longtemps que le Canada devait participer au controversé bouclier antimissile américain. Les signaux étaient nombreux et sans équivoque. D'ailleurs, l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci, n'a pas reproché par hasard à Ottawa de «renoncer à sa souveraineté» en disant non au bouclier. Les mots étaient calibrés pour viser juste.

«Notre souveraineté en tant que nation impose que nous soyons à la table. Nous devons être certains que personne ne lancera de missile dans l'espace aérien canadien pour protéger un territoire quelque part.» Ce sont les propos de Paul Martin tenus à Vancouver le 12 mai 2003.

Le lendemain, il poussait même un cran plus loin. «La décision de procéder à la mise à feu serait prise par les Américains [si le Canada ne participe pas au bouclier]. Or je veux que le Canada contrôle sa propre destinée et prenne ses propres décisions et nous ne pouvons le faire si nous ne sommes pas assis à la table», a-t-il déclaré dans une entrevue au Vancouver Province durant sa course pour accéder à la tête du Parti libéral du Canada (PLC).

Paul Martin, à qui colle l'étiquette d'un homme hésitant, était alors très clair. Cette position n'avait d'ailleurs pas échappé à Washington. Depuis l'élection de juin dernier, la Maison-Blanche attendait seulement que le premier ministre lance le même message publiquement et qu'il défende le projet. On connaît la suite. Coïncé par l'opinion publique et ses propres députés libéraux, profondément divisés sur le sujet, Paul Martin a fait fi de ses préférences et reculé.

Étonnement à Washington

Washington, qui a été mis au courant de la décision canadienne mardi, lors du sommet de l'OTAN à Bruxelles, ne l'a évidemment pas appréciée. Les États-Unis pensaient que la caution politique du Canada était dans la poche et que ce n'était qu'une question de temps. «Nous ne comprenons simplement pas pourquoi le Canada veut renoncer à sa souveraineté, à son siège à la table, pour que nous décidions à sa place quoi faire si un missile se dirige vers le Canada. Ce n'est pas dans l'intérêt du Canada de faire ça», a affirmé jeudi Paul Cellucci, visiblement contrarié.

Selon le premier ministre, les modifications apportées au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) en août dernier garantissent la souveraineté du pays. «S'il y a quoi que ce soit qui se développe dans notre espace aérien, on s'attend comme pays souverain à être consulté et à avoir une influence», a-t-il averti.

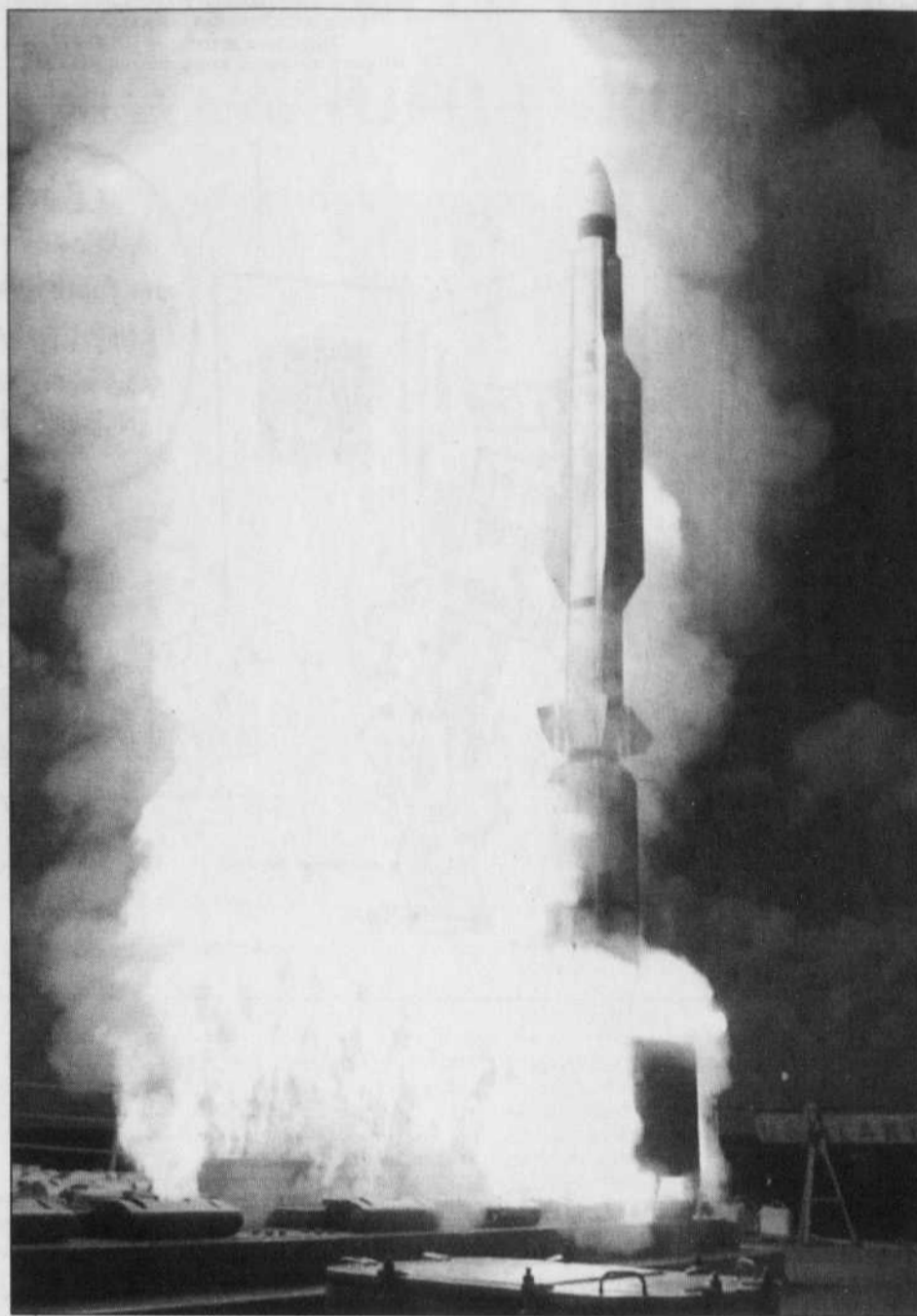
Mais dans les faits, ce n'est pas si clair. Le NORAD est un système de détection dirigé conjointement par les deux pays. La légère modification apportée à sa mission ne fait que rendre plus précis son lien avec le bouclier. Rien de plus. On a confirmé que le NORAD recevra les informations sur un missile en route vers l'Amérique du Nord et qu'il transmettra ensuite les données à un autre organisme, entièrement américain celui-là, le Northern Command. C'est à cet organisme que revient l'ultime décision de lancer un intercepteur.

Le Canada jouera donc un rôle dans la collecte des informations mais laissera la décision finale aux États-Unis. Et si, dans un scénario hypothétique, un missile fait route vers Montréal, Toronto ou Vancouver, sera-t-il abattu? Des analystes américains avancent que, si un missile se dirige vers le Canada, les États-Unis s'en occuperont sans même poser de question.

Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a expliqué jeudi que le Canada ne participait pas au bouclier parce qu'un tel scénario a peu de chances de se produire. «Nous regardons quels sont nos besoins par rapport à notre sécurité et nous choisissons en fonction de notre évaluation des risques sur notre territoire», a-t-il dit.

Souveraineté fictive

Pour Charles-Philippe David, titulaire de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM, la perte de souveraineté est un faux débat. «La souveraineté en matière de défense n'existe pas en Amérique du Nord. C'est fictif. Les deux pays sont déjà trop intégrés pour pouvoir se passer l'un de l'autre», dit-il.



Un missile SM-3 a été lancé hier du croiseur américain USS Lake Erie pour intercepter un missile de courte portée dans le cadre des essais sur le bouclier antimissile.

Et personne n'a intérêt à voir son voisin immédiatement être attaqué.

Houchang Hassan-Yari, directeur du département de science politique et économique au Collège militaire royal du Canada, à Kingston, soutient quant à lui que les États-Unis auraient de toute façon agi à leur guise. «Si un missile fait route vers les États-Unis et passe au-dessus du Canada, les Américains voudront le détruire le plus loin possible de chez eux. C'est logique: ils n'attendront pas patiemment qu'il entre aux États-Unis. Ils pourraient donc abattre le missile au-dessus du Canada. Est-ce que ça aurait été différent si nous avions participé au bouclier? Je ne pense pas. Pour les Américains, ce sont d'abord et avant tout les intérêts des États-Unis qui comptent, pas un respect de la souveraineté aérienne.»

Une caution politique

Dans ce mégaprojet, qui a coûté près de 90 milliards \$US depuis que Ronald Reagan en a eu l'idée dans les années 80, les Américains ne cherchaient que la caution politique du Canada, question de montrer à la face du monde que le bouclier antimissile ne représente pas une autre facette de l'hégémonie militaire des États-Unis mais bien un projet de défense.

Mais pour la partie technique, le bouclier pourra continuer à se développer comme si de rien n'était. D'ailleurs, des documents secrets du ministère canadien de la Défense, obtenus par le *Ottawa Citizen*, montrent que le gouvernement savait qu'un oui à la modification du NORAD accordait aux Américains le volet technique de la participation canadienne. Le reste, c'était de la politique.

Maintenant que le refus politique est officiel, y aura-t-il un nouveau froid dans les relations bilatérales qui commencent tout juste à se réchauffer entre les deux capitales? Hier soir, George W. Bush n'avait toujours pas donné suite à l'appel de Paul Martin fait jeudi pour discuter du dossier. L'irritation est donc bien réelle.

«Il faudrait être naïf pour croire qu'il n'y aura aucun impact», soutient Charles-Philippe David. L'impression à Washington, et je le sais pour y avoir séjourné, c'est que le Canada ne fait pas sa part en matière de défense. Cette décision n'arrangera rien. Mais le contexte international a changé. Le bouclier n'est pas un sujet aussi émotif que la guerre en Irak. Bush veut rebâtir les

ponts depuis son élection. Je ne pense pas qu'il va monter ça en épingle.»

La seule conséquence prévisible à court terme est la mort du L-20, ce projet cher à Paul Martin qui consiste à créer un sommet des pays les plus industrialisés du monde, en incluant les forces émergentes comme l'Inde et le Brésil. Bush ne fera certainement pas une fleur à Ottawa en acceptant le projet. «Il n'était déjà pas chaud à cette idée, alors je ne suis pas certain qu'il aurait dit oui de toute façon», soutient Charles-Philippe David. Il valait mieux pour Paul Martin qu'il s'en tienne à ses paroles.

Le refus canadien pourrait toutefois compliquer les relations à plus long terme, croit M. Hassan-Yari. Si le bouclier finit par fonctionner normalement — ce qui est loin d'être certain —, les États-Unis pourraient juger que le NORAD est inutile, car deux entités feraient un travail semblable. Et comme le Canada n'a pas les moyens d'assurer la surveillance de son ciel sans son voisin, les conséquences pourraient être néfastes. D'ailleurs, le premier test surviendra dès l'année prochaine, puisque l'entente bilatérale sur le NORAD doit être renouvelée en 2006.

Par contre, économiquement, les experts s'entendent pour dire qu'il n'y aura aucune conséquence. Si la guerre en Irak n'a pas empêché le monde des affaires de transiger, la rebuffade canadienne sur le bouclier ne sera certainement pas plus dommageable.

Dans le monde, les réactions au refus canadien ont été très différentes hier. Si la puissante et influente chaîne BBC de Londres a joué la nouvelle en boucle une bonne partie de la journée, les autres pays européens ont traité l'annonce comme une nouvelle ordinaire.

«Les pays plus pacifistes, comme la France et l'Allemagne, vont applaudir, mais l'Europe va passer à autre chose rapidement. Il n'y a pas de crise avec les États-Unis, pas de conflit comme sur l'Irak, alors les retombées vont être faibles», avance Houchang Hassan-Yari.

«L'Europe a d'autres chats à fouetter, l'impact sur notre image sera mineur», estime Charles-Philippe David. Si rien d'autre n'accroche avec les États-Unis dans les prochains mois qui pourraient faire monter la pression, plus personne ne va en parler.»

Le Devoir

BUDGET

SUITE DE LA PAGE B 1

fiscal du Québec. Comme il a déjà un programme, l'argent servirait à renflouer ses coffres. Mais si les fonds fédéraux sont insuffisants et entraînent des dépenses provinciales, comme ce serait le cas dans les autres provinces, il n'est plus question de correction du déséquilibre fiscal. Au contraire, puisqu'on cherche à influencer les priorités des provinces plutôt qu'à leur donner les moyens de faire leurs propres choix.

L'augmentation des transferts pour la santé et la péréquation, par contre, corrige une bonne partie du déséquilibre fiscal, croit-elle, car ces fonds aident les provinces. Mais il reste du chemin à faire, surtout à la lumière des surplus croissants d'Ottawa.

«On est rendu au point où on voit que la marge de manœuvre du gouvernement fédéral est très importante, même permanente, en dépit des dépenses. Il y a quelque chose d'un peu pervers là-dedans. On a le gouvernement fédéral qui a cette capacité fiscale énorme alors que les provinces ont de la difficulté à boucler leur budget et que les municipalités ne suffisent pas à la tâche», dit-elle, en relevant les 10,9 milliards dépensés en 2004-05 uniquement pour éponger un surplus imprévu.

Elle pense que le transfert d'une portion de l'assiette fiscale du fédéral aux provinces reste la meilleure solution. «Le gouvernement fédéral a une capacité fiscale [qui fait en sorte] qu'il est capable un peu de dicter les priorités des autres ordres de gouvernement. [...] On est rendu au point où les effets pervers se font sentir. Il serait préférable que le gouvernement fédéral réduise sa part du fardeau fiscal pour permettre aux autres ordres de gouvernement d'aller chercher l'argent dont ils ont besoin pour financer les programmes dont ils ont la responsabilité. En matière de transparence et d'imputabilité, ce serait préférable.»

Cette solution a été rejetée à maintes reprises par Paul Martin et certains aiment la présenter comme irréaliste. Le transfert de points d'impôt n'est pourtant pas une utopie. Le gouvernement Trudeau avait accepté cette solution en 1977 dans le cadre de la réforme du Financement pour les programmes établis en santé et en éducation post-secondaire. Ottawa avait alors converti la moitié des transferts en espèces en points d'impôt, qu'il a ensuite cédés aux provinces. L'affaire s'était faite à l'amiable, les gouvernements y avaient trouvé leur compte sans que les citoyens voient leur fardeau fiscal s'alourdir.

Le climat actuel des relations fédérales-provin-

ciales n'est pas propice à ce genre d'arrangements. La méfiance domine depuis 10 ans, grâce à des compressions unilatérales de Paul Martin. Le nouveau cadre pour la péréquation mis en avant par M. Martin et l'entente avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve n'ont pas arrangé les choses, selon Mme Saint-Hilaire.

Les provinces se plaignaient de la baisse abrupte des paiements de péréquation au cours des dernières années. La réponse du fédéral a été d'offrir un montant plancher, assorti d'une hausse annuelle de 3,5 %. Pour décider du partage des fonds, on a créé un comité d'experts fera rapport avant le prochain budget. «Jusqu'à là, le programme fonctionnait sur la base d'une formule, ce qui le mettait à l'abri des menaces. Il n'y avait pas de place pour la politique. [...] En changeant cette dynamique, on a lancé un débat entre les provinces sur le partage des sommes», relève-t-elle.

Elle avoue être inquiète. «Je pense que ça crée un climat très malsain pour le fonctionnement de la fédération. Le pire est que je pense que le gouvernement a voulu éteindre un feu mais sans se poser de questions sur les effets à long terme et les effets pervers de ses décisions.»

Le Devoir



Michel David

Péquisteries (tome XXII)

À défaut d'avoir de nouvelles idées, il est toujours possible d'en recycler de vieilles à la condition de leur laisser suffisamment de temps pour se faire oublier.

Quand Robert Bourassa avait réclamé que le Québec soit reconnu comme «société distincte», en 1986, la plupart des gens avaient oublié qu'il avait réclamé exactement la même chose 15 ans plus tôt. Le passage du temps avait donné à l'accord du Lac-Meech un petit air de fraîcheur.

En revanche, cela faisait à peine trois ans qu'on avait dépoussiéré pour la dernière fois l'idée de laisser à la condition de leur laisser suffisamment de temps pour se faire oublier. Celui qui s'en était fait le promoteur à l'époque était — ô surprise! — Jean-Pierre Charbonneau, alors ministre responsable de la réforme des institutions démocratiques. Et, devinez quoi, Bernard Landry n'était pas d'accord. Plus ça change...

M. Charbonneau avait simplement repris à son compte un projet de loi présenté en mai 2000 par Mario Dumont, qui s'était lui-même inspiré de celui que son conseiller du moment, André Larocque, qui allait bientôt se mettre au service de M. Charbonneau, avait déjà proposé au gouvernement Lévesque à la fin des années 70.

Les quatre jeunes députés péquistes, Nicolas Girard (Gouin), Jonathan Valois (Joliette), Alexandre Bourdeau (Berthier) et Stéphan Tremblay (Lac-Saint-Jean), appuyés par Pauline Marois, qui prétendent offrir une «troisième voie» entre le référendum à tout prix et les «conditions gagnantes», ne s'écartent donc pas des sentiers battus et rebattus par leurs aînés.

Quand M. Charbonneau avait dit envisager une loi qui autoriserait la tenue de référendums d'initiative populaire pour toute question d'intérêt public, le président d'Alliance-Québec, Brent Tyler, avait immédiatement manifesté son intention de s'en prévaloir pour consulter la population sur l'accès à l'école anglaise, la langue d'affichage ou même l'adhésion du Québec à la Constitution de 1982.

Cette fois-ci, si l'agirait d'une loi qui porterait uniquement sur l'accès à la souveraineté, un peu comme celle qui a encadré les référendums sur les défusions, en juin dernier. Il suffirait qu'un nombre suffisant d'électeurs, par exemple 10 %, signent des registres ouverts à cet effet sur une période de temps limitée pour qu'un référendum sur la souveraineté soit obligatoirement tenu dans un délai de quelques mois.

Il est vrai que les référendums de ce genre font depuis longtemps partie des mœurs dans des pays comme la Suisse ou dans certains États américains, notamment la Californie. Appliquer la formule au débat constitutionnel comporte cependant de sérieux risques.

Si cette avenue, à première vue séduisante, a été écartée depuis 30 ans, c'est que personne n'a encore trouvé avantageux de régler un problème, en l'occurrence celui de la date du référendum, en le remplaçant par un plus gros. Il y a déjà bien assez de ceux qu'on crée par mégarde ou par maladresse.

Dans un communiqué émis jeudi, le directeur du bimensuel souverainiste *Le Québécois*, dont Jacques Parizeau est un collaborateur régulier, a vivement dénoncé la «scandaleuse pusillanimité» dont font preuve les «cinq dissidents», y voyant le «désistement crasse» de députés qui cherchent à fuir leurs responsabilités et qui se satisfont volontiers de gouverner une province. Selon Patrick Bourgeois, s'engager à ce que le référendum soit tenu «le plus tôt possible dans le premier mandat» laisse déjà une marge de manœuvre bien suffisante au gouvernement.

Il est pourtant vrai qu'un référendum d'initiative populaire favoriserait une mobilisation qui déborderait le cadre du PQ, comme le plaident ses promoteurs. Au reste, rien n'empêcherait le PQ de mettre tout le poids de son organisation dans la balance. S'il n'arrive pas à convaincre 500 000 ou même un million de personnes de signer les registres, il vaut mieux oublier toute idée de référendum.

Si Bernard Landry s'oppose à une formule de ce type, ce n'est certainement pas parce qu'il aurait les coudées trop franches. Au contraire, s'il tarde trop, les «purs et durs» pourraient très bien l'utiliser pour lui forcer la main. S'ils passaient outre à ses réticences et recueillaient un nombre suffisant de signatures, il n'aurait d'autre choix que d'obtempérer ou de démissionner.

Il est paradoxal que Pauline Marois, qui trouve déjà imprudent de s'engager à tenir un référendum dans un premier mandat, trouve cette proposition «très intéressante». Pourquoi voudrait-elle prendre le risque de perdre complètement le contrôle de l'échéancier? Depuis quelque temps, la seule rationalité des positions de Mme Marois semble être de prendre le contre-pied de celles de son chef.

Et vice-versa, direz-vous. À voir M. Landry se ranger soudainement du côté de ceux qui souhaitent voir le CHUM s'installer au 1000, rue Saint-Denis, après que Mme Marois s'est elle-même prononcée en faveur d'Outremont, on peut même se demander si le dossier du CHUM n'a pas été pollué par la question du leadership. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'opposition péquiste va se présenter en commission parlementaire lundi en ordre dispersé.

Dans le numéro du journal *Le Québécois* à paraître en début de semaine, Jacques Parizeau formule ses «attentes» pour le congrès de juin. On ne peut que souhaiter avec lui «que soit clarifiée la démarche qui suivra l'élection gagnée», mais comment clarifier une démarche liée à la tenue d'un référendum aussi incertain? Dans un tel contexte, serait-il pensable de «mettre en place l'appareil législatif, administratif et financier du pays», comme le propose l'exécutif du PQ?

Cela vous intéresse peut-être de savoir ce que M. Parizeau dit du vote de confiance. Prenant bien soin de souligner que les nouveaux statuts du parti prévoient que le prochain congrès n'aura lieu qu'en 2009, au plus tôt, il écrit: «Qu'ils [les délégués] donnent une bonne majorité à M. Landry et celui-ci peut rester en poste plusieurs années.» Un délégué averti en vaut deux.

mdavid@ledevoir.com

É D I T O R I A L

Quelle opposition?

Minoritaire, le gouvernement Martin ne l'est plus qu'en apparence. Pour les 12 prochains mois, il est assuré de ne plus être soumis à un vote de confiance grâce à l'appui donné au budget Goodale par le chef du Parti conservateur, Stephen Harper. Étonnant de la part de celui dont le rôle est de s'opposer au gouvernement.

Le dépôt de ce budget cette semaine constituait pour les libéraux un moment de vérité. S'ils se liguaient contre lui, les trois partis d'opposition pouvaient les défaire. Il leur fallait se constituer une majorité pour le vote à venir sur les mesures budgétaires en obtenant soit l'appui conjugué du NPD et du Bloc québécois, soit celui des conservateurs.

D'emblée, le choix des stratèges libéraux s'est porté du côté des conservateurs. D'abord parce qu'il est plus simple de négocier avec un seul parti plutôt qu'avec deux. Ensuite parce que le Parti conservateur était certainement le parti le moins désireux d'être tenu responsable de la tenue d'élections précipitées. Dans l'entourage de Stephen Harper, on ne cessait depuis deux semaines de le faire savoir à qui voulait l'entendre. Enfin parce que le Parti libéral a intérêt à occuper le plus de terrain possible à droite, où les gains électoraux à faire sont les plus importants.

Y a-t-il eu des négociations entre libéraux et conservateurs pour rédiger ce budget ensemble? On ne le saura jamais, mais le script suivi par le ministre des Finances semble être venu tout droit de chez M. Harper. Celui-ci était tellement heureux de ce budget que, dès sa présentation terminée, il s'est précipité pour annoncer qu'il allait en voter l'adoption.

Dans les circonstances, s'opposer à ce budget simplement pour s'y opposer aurait eu un côté factice de la part des conservateurs, on en conviendra. Le jeu de l'opposition conservatrice aurait néanmoins dû être de livrer bataille aux Communes pour obtenir des amendements à ce budget et pouvoir ainsi s'attribuer le mérite d'avoir véritablement infléchi les orientations du gouvernement. En ayant usé de son influence derrière des portes closes, M. Harper permet au gouvernement d'en tirer tous les avantages politiques. Bien sûr, il y avait un risque à jouer ainsi la partie. En ne l'ayant pas pris, M. Harper nous dit quel genre de leader il est. Sur tout, il nous dit à quel point son parti est vulnérable.

Le gouvernement Martin vient ainsi de gagner 12 mois de paix relative puisque ce n'est pas avant le prochain budget qu'il sera confronté à un vote de confiance. Le seul autre obstacle qu'il aurait pu rencontrer sur son chemin aurait été la tenue d'un vote sur la participation canadienne au bouclier spatial américain. En décidant cette semaine de ne pas en être, il a éliminé ce danger.

La stratégie adoptée par les libéraux vise à réunir les «conditions gagnantes» pour la tenue d'élections d'ici 18 mois. S'ils peuvent considérer avoir neutralisé l'opposition conservatrice, il leur reste par contre à reprendre pied au Québec, où le Bloc québécois leur barre toujours la route.

Le budget Goodale nous a donné cette semaine la clé de la tactique qu'ils entendent suivre à cet égard: dire non à tout ce que réclame le Bloc québécois et prendre pour seul interlocuteur le gouvernement Charest. En isolant le Bloc québécois, on tentera de convaincre les électeurs que ce parti ne peut pas défendre efficacement leurs intérêts. Le Bloc et son chef, Gilles Duceppe, étant plus combatifs que les conservateurs de Stephen Harper, la démonstration sera beaucoup plus ardue à réussir.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Mésentente au sommet

Le président Bush a profité de sa rencontre avec son homologue russe, Vladimir Poutine, pour faire la promotion de la démocratie. Jusqu'à la veille de ce rendez-vous, on s'attendait même à ce que Bush se pose en donneur de leçons. Ce ne fut pas tout à fait le cas. S'il a bel et bien exposé ses craintes au sujet de la santé de la démocratie en Russie, Bush ne les a pas conjuguées avec la virulence anticipée.

Lorsqu'on compare l'humeur présente des relations entre les deux hommes à celle qui avait cours il y a deux ans, on retient qu'elles sont plus acides à l'heure actuelle. Tout peut s'expliquer ainsi: depuis la proclamation du partenariat stratégique, il y a deux ans, la Russie de Poutine tanguait dangereusement vers les rives de l'autocratie. Le président russe n'a pas cessé de gonfler les pouvoirs dévolus à des tiers après la chute du mur de Berlin pour mieux les concentrer entre ses mains et celles de ses collaborateurs, dont la grande majorité sont des anciens du KGB.

Ainsi, il a réduit les mécanismes décisionnels que Boris Eltsine avait alloués aux gouverneurs. Il a fait de même avec le Conseil de la fédération russe. Il a agi de manière à contrôler tous les réseaux de télévision. Quoi d'autre? Il use de l'arbitraire avec abondance pour écarter toute voix critique du champ politique; il lie les politiques économiques avec autoritarisme. Ce dernier aspect, hormis l'Iran évidemment, agace au plus haut point l'administration Bush.

En effet, les assauts que Poutine a lancés contre le géant pétrolier Ioukos ont fini par réduire celui-ci à une peau de chagrin. Or les Américains comptaient beaucoup sur l'émergence de groupes pétroliers russes à la fois énormes et efficaces comme Ioukos afin d'être beaucoup moins captifs des féodaux qui règnent sur le golfe Persique. Le démantèlement de celui qui fut le numéro un du secteur de l'énergie russe énerve tout particulièrement Wall Street. Au passage, on retiendra que l'autoritarisme économique de Poutine a favorisé un exode sans précédent de capitaux russes: plus de cinq milliards de dollars au cours du premier semestre 2004, contre trois milliards pour toute l'année précédente.

Cette crispation des relations entre Bush et Poutine a évidemment une double origine, qui va dans les deux sens. Parmi les griefs que le patron du Kremlin nourrit à l'endroit de celui de la Maison-Blanche, on retiendra l'Iran et le traité baptisé Cooperative Threat Reduction, que les deux pays ont signé. Le traité en question stipule que des milliards de dollars doivent être dépensés par la Défense américaine pour la dénucléarisation. Et alors? Malgré le 11 septembre, le budget alloué à cette fonction n'a presque pas bougé depuis le départ de Bill Clinton.

En ce qui concerne la nucléaire iranien, Poutine ne tait pas son irritation pour une bonne et simple raison: l'accord passé avec le régime des ayatollahs a des fins civiles. Si l'Iran parvient à fabriquer sa bombe, les Américains devront montrer du doigt le Pakistan au premier chef, mais pas la Russie. Qui plus est, dans l'esprit de Poutine, si Bush tient à ce que cesse la coopération des Russes avec les Iraniens sur ce sujet très délicat, qu'attend-il pour offrir une compensation?

Au terme de cette rencontre, un fait demeure: on ne peut toujours pas parler d'entente cordiale entre les deux hommes.



Bernard Descôteaux



À la défense de Laure Waridel: plus que de la bonne conscience

La critique qu'a faite Jean-François Nadeau du dernier livre de Laure Waridel dans *Le Devoir* du samedi 19 février est de celles qu'on peut sans exagération qualifier d'injustes et d'irresponsables.

L'action de Laure Waridel porte sur le choix de consommation et les solutions de rechange aux circuits de production et de consommation contrôlés par les multinationales. Elle ne prétend pas remplacer une action politique directe visant à provoquer une réforme des structures économiques dominantes: au contraire, la critique qu'elle en fournit y invite. Mais la création de circuits alternatifs fait bien plus que donner bonne conscience.

S'il ne peut à lui seul anéantir le système en place, le commerce équitable permet à des milliers de personnes de vivre mieux et de participer concrètement à l'opposition démocratique à un tel système. Permettre à des

milliers de travailleurs du café d'obtenir une rémunération décente et à des milliers de familles québécoises de se nourrir d'une agriculture biologique soutenue par la communauté, c'est bien plus que de donner bonne conscience à quelques consommateurs.

M. Nadeau n'a fait que détruire pour détruire, croyant sans doute ainsi faire valoir une lucidité plus apparente que réelle. Il est bien facile d'accuser Laure Waridel de se faire la «garde-malade d'un système condamnable» dans une chronique méprisante et superficielle, mais je doute fort qu'il ait personnellement fait grand-chose pour «apporter des principes de changement structurel au système», pour reprendre son langage académique.

Changer le monde n'est pas si simple dans la réalité. S'il avait voulu le faire au moins par sa plume, M. Nadeau aurait pu s'attaquer aux écrits de Wal-Mart ou de Monsanto, voire aux publicités mensongères sur les poulets de la société Le Choix du président qu'on nous impose présentement. Il a préféré discréditer bêtement une des militantes les plus intelligentes, les plus sereines et les plus conséquentes qu'on ait au Québec. C'est la-

mentable et tout à son déshonneur. Il faudra juste un peu plus de courage à ceux qui agissent chaque jour au ras des humains.

Roméo Bouchard
Directeur général, Union paysanne
Le 24 février 2005

Réplique

Faut-il s'étonner ou se désoler de voir Roméo Bouchard confondre ainsi la condition véritable des paysans québécois de son mouvement et celle, dite «équitable», de producteurs de café de l'hémisphère sud? Loin de prendre en compte les critiques adressées à la pensée de gestionnaires dont Laure Waridel se fait la porte-parole, M. Bouchard me chicane plutôt pour ne pas avoir parlé de Wal-Mart ou de Monsanto. Je l'aurais bien sûr fait volontiers si cela avait été mon propos.

Une partie de la gauche mondiale remet déjà fortement en cause la validité de l'approche dite équitable. J'estime tout simplement qu'il doit aussi être possible au Québec de présenter les limites de cette pensée dans une critique publique et raisonnable.

Jean-François Nadeau

L E T T R E S

REVUE DE PRESSE

Le «tergiverseur» rate sa cible

Antoine Robitaille

Tergiverseur maladivement: voilà ce qui définit le premier ministre du Canada, Paul Martin, selon la revue britannique *The Economist*. Mais jeudi, au sujet du bouclier antimissile américain, Martin a finalement pris une décision: le Canada dira non au projet de Bush. Pour les journaux du ROC, ou bien la décision avait déjà trop tardé, ou bien elle ne convient pas du tout.

Adam Radwanski, du *National Post* (tout comme le *Chronicle Herald* à Halifax), écrivait hier que le refus de Martin s'inscrit dans une stratégie visant à prendre position à gauche. Le but: «refaire le plein d'appuis au Québec». Or, selon Radwanski, refuser de participer au bouclier «ne permettra pas de réaliser quoi que ce soit de constructif, à gauche ou ailleurs. Cela n'accroîtra pas la sécurité de la nation ni la possibilité de faire la paix sur Terre. Cela ne permettra aucunement de conserver des sommes d'argent pour les consacrer aux principaux problèmes sociaux. Cela n'améliorera en somme le sort d'aucun Canadien». «C'est la première fois en 65 ans, déplore le *Chronicle Herald*, que le Canada s'exclut d'un aspect central de la défense nord-américaine».

Le *Toronto Star* — de manière surprenante puisque ce journal le plus libéral et de centre gauche de la Ville-reine — condamne aussi la décision du gouvernement Martin hier. Il rappelait que lors de la course au leadership, le politicien avait clairement dit qu'il appuierait le bouclier. Cette position avait du sens, opine le *Star*, surtout à une ère où quelque 40 pays possèdent des missiles et où un nombre grandissant dispose de missiles nucléaires. Aussi, «l'OTAN en entier estime que les programmes de recherche sur le bouclier sont une bonne chose». Mais Martin n'a pas réussi à bien défendre son dossier. Il a laissé traîner les choses «alors qu'il eût été moins coûteux, d'un point de vue politique, de prendre une décision plus tôt». Il a «tergiversé jusqu'à ce que plusieurs éléments combinés le contraignent à prendre position. Et, hier, sa faiblesse l'a conduit à procéder à cette volte-face humiliante». Les sondages ne lui donnaient guère le choix: «54 % des Canadiens, y compris plusieurs personnes au caucus libéral, s'opposaient au bouclier. Seulement 36 % se prononçaient en sa faveur», écrit le *Star*.

M. Martin aura fort à faire maintenant

pour contrer la «perception croissante», répétée par M. Harper, selon laquelle il est un «roseau qui plie selon la direction du vent». Il est certain, souligne le *Star*, que le fait de «se faire cataloguer "M. Tergiverseur" [«Mr. Ditherers»], comme l'a fait *The Economist*, n'est pas le type d'héritage auquel il aspire».

À la décharge de Martin, le *Star* dit que le président américain non plus n'a pas été très efficace dans sa défense du bouclier. Il n'a pas précisé ce qu'il attendait du Canada, ce qui a permis aux «esprits alarmistes d'évoquer des scénarios où les missiles peupleraient le Grand Nord». Aussi, après avoir dépensé 100 milliards depuis 1983, le Pentagone n'a pas réussi à faire fonctionner son système. Le seul allié de Bush au Canada, le chef conservateur Stephen Harper, «joind d'appuyer Washington, a complètement changé de position, l'appuyant dans un premier temps pour ensuite refuser timidement de promettre que les conservateurs voteraient en faveur si l'affaire était présentée au Parlement».

La presse



du Canada

continental et non plus strictement canadien. En somme, «de nos jours, il n'y a plus ni marché commun ni risque de séparation qui contraigne les provinces à vouloir se serrer les coudes». Et Paul Martin n'est pas Pierre Trudeau: en effet, le premier croit à l'asymétrie alors que le second avait pour devise: «Il n'y a qu'un Canada». Or qu'est-ce que l'asymétrie? «C'est une façon raffinée de dire qu'il n'y a pas que le Québec qui soit libre d'obtenir ce qu'il veut», tranche Gwyn. L'Ontario, grande «victime» de ce bar ouvert — car c'est elle qui envoie 17 milliards de dollars qu'elle en reçoit chaque année — commence à en avoir assez, comme l'a bien fait savoir le premier ministre Dalton McGuinty. «Qu'arrivera-t-il? Toutes les provinces voudront obtenir des ententes particulières. L'Ontario va se sentir de plus en plus frustré et exploité. Et la confédération va se défaire un peu plus. Cela ne sera pas beau à voir. Mais c'est ce qui se prépare», prédit Gwyn.

Et si le premier ministre de Terre-Neuve, Danny Williams, devenait chef du parti conservateur fédéral? La question, provocatrice, a été posée mercredi par Susan Riley, la chroniqueuse de *Ottawa Citizen*. Williams a beaucoup à offrir: une autorité indéniable (il a fait plier le premier ministre du Canada), un style fougueux, un esprit vif et des nerfs d'acier. Il a des émotions, ce que Riley estime être «un atout politique important». En plus, il aime sa province. Sans compter que c'est un millionnaire qui s'est fait lui-même, «une vertu aux yeux de bien des conservateurs». Son succès, il n'en a pas hérité, comme d'autres aspirants à la chefferie du Parti conservateur, Belinda Stronach en tête (qui doit tout à son papa). Et contrairement à Peter MacKay — l'ancien chef conservateur —, il n'a pas vraiment besoin de ce boulot, «ce qui lui permet de dire ce qu'il pense». Contrairement à Bernard Lord, «Williams fait bonne impression». Mais plusieurs mettront en question sa loyauté au Canada puisqu'il a fait retirer les drapeaux du Canada à Terre-Neuve pour protester contre Ottawa. Aussi, il ne parle pas français. «Cela n'a rien de fatal, évidemment. Brian Tobin, lorsqu'il avait dirigé à devenir un chef national, était devenu bilingue très rapidement.»

IDÉES

L'homme politique français invité à enseigner à l'ENAP

Alain Juppé et le Québec: une affaire d'éthique ou de culture politique?

JACQUES PALARD

Directeur du Centre de recherche et d'études sur le Canada et le Québec en sciences sociales, Institut d'études de Bordeaux

« **L**a visite attendue de M. Juppé aura un retentissement politique et économique qui traduit des liens qui unissent nos deux peuples. » (Lucien Bouchard, premier ministre du Québec, communiqué du 30 mai 1996, soit quelques jours avant la visite officielle au Québec d'Alain Juppé, premier ministre de la République française.)

« **Incrédulité, perplexité, colère, honte, dépit: tels sont quelques-uns des sentiments que j'ai éprouvés en apprenant que la direction et une très forte majorité des professeurs de la prestigieuse École nationale d'administration publique du Québec (ENAP) avaient décidé d'accueillir parmi eux, pour un an, le politicien français déchu Alain Juppé. » (Gérard Bouchard, professeur au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Châteauguay, « Embauche d'Alain Juppé: l'ENAP a-t-elle perdu la tête? », *Le Devoir*, 12 et 13 février 2005.)**

Le rapprochement de ces deux textes, écrits par deux frères, crée bien sûr une illusion d'optique: à l'évidence, la fonction de M. Juppé et sa position sociale et politique ont changé, comme ont changé, de ce fait même, les raisons qui le conduisent à envisager, hier et aujourd'hui, un séjour au Québec.

Une énigme

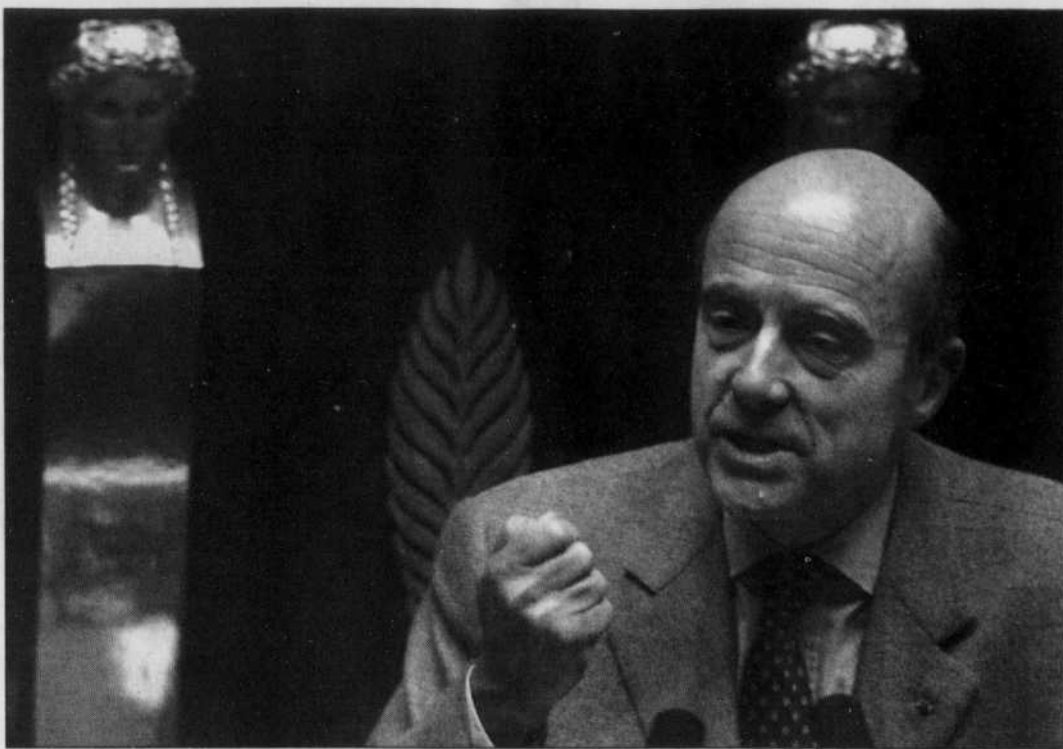
Ce raccourci dans le temps n'en révèle pas moins une énigme. Cette énigme est d'autant plus symptomatique que l'invitation à enseigner à l'ENAP a soulevé, au sein des universités, des attitudes vigoureuses et contrastées, parfois collectives et sans doute, en matière de mobilisation, sans véritable équivalent au cours des années récentes. Peut-on rendre compte, et, si oui, comment, des tenants et aboutissants de cette affaire qui met aux prises — ce qui n'est certainement pas anodin — un homme politique français en voie de (re)conversion et un corps professionnel québécois?

Ce que se donne dès l'abord à voir, c'est un conflit de valeurs, sur fond d'arguments éthiques. Ce ne sont pas les compétences de M. Juppé qui sont mises en cause, non plus que l'intérêt que représenterait pour l'institution d'accueil son expérience politique dans le champ de l'administration publique et des relations internationales. Ce qui est mis en avant, c'est avant tout sa condamnation, pour des faits qui remontent à l'exercice de ses fonctions à la mairie de Paris.

Depuis ces faits, M. Juppé est devenu, en 1995, en un court laps de temps, tout à la fois premier ministre, maire de Bordeaux et président de la communauté urbaine de Bordeaux tout en exerçant les fonctions de président du principal parti du gouvernement qu'il dirige [...]. La condamnation de M. Juppé en décembre dernier à un an d'inéligibilité, assortie d'une peine de prison avec sursis de 14 mois, lui a fait perdre, pendant cette période, toute charge électorale.

L'exemplarité

Pour nombre d'enseignants et d'étudiants québécois, cette condamnation le rend en outre inapte à occuper un poste d'enseignant, poste qui non seulement comporte la délivrance de connaissances à des fins de formation mais va également de pair avec une exigence d'exemplarité morale. Dans ces colonnes, Guy Rocher en a même fait récemment une question d'honneur: le métier de pédagogue commande le respect d'un contrat auquel on ne saurait faillir sans porter atteinte et à sa fonction et à son institution d'appartenance.



Alain Juppé, ex-premier ministre de la République de France.

PHILIPPE WOJAZER REUTERS

Un tel contrat agit comme par anticipation: les comportements passés sont garants des convictions et des pratiques présentes. S'y applique aussi une conception que l'on pourrait qualifier d'intégraliste: dans cette perspective, on ne saurait distinguer sans dommage l'homme public de l'homme privé.

D'aucuns verront là une forme de religion séculière — substitut de croyances religieuses naguère dominantes? L'affaire Juppé offre dès lors l'occasion à une partie de la communauté universitaire québécoise d'imposer — et de se rappeler à elle-même? — les limites de la discordance entre les divers champs d'activité, entre lesquels il ne saurait y avoir de solution de continuité.

Dans le tout premier numéro de la revue *Éthique publique* (printemps 1999), Claude Ryan évoquait le fréquent rappel par l'un de ses professeurs de « la parole de l'Écriture suivant laquelle tout homme a un côté fourbe et menteur ». Et il en appelait en conséquence à un « esprit d'humilité, de tolérance et de retenue qui convient à une société démocratique ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce point de vue n'est pas partagé par la plupart de ceux qui ont choisi de faire connaître leur position. Serait-il ainsi dans la mission de l'universitaire de mettre la barre plus haut que le journaliste et l'homme politique?

L'incompréhension

Par-delà cette question de l'éthique, ce qui paraît principalement en question, c'est une profonde différence entre les cultures politiques québécoise et française, singulièrement en ce qui concerne la conception des fonctions exercées dans l'espace public. Ce qui frappe, en effet, c'est la forte dissonance cognitive entre ce qui se lit dans les déclarations d'indignation, voire d'hostilité, qui visent M. Juppé et la réception que celui-ci s'estime en droit de recevoir, du moins si on s'accorde à reconnaître une égale bonne foi à chacune des parties.

Dans son « Blog-notes », en date du 21 février, l'ex-député-maire de Bordeaux se dit « abasourdi par le tumulte qu'a provoqué la décision de l'ENAP de l'accueillir à Montréal » alors même qu'il entendait « servir, quelque part, ce qui a toujours été [sa] vocation:

l'intérêt général ». Il y dément l'engagement de démarches — qui ne sauraient donc être qualifiées d'inférieures — auprès d'universités états-uniennes.

Mais à aucun moment et en raison même de sa posture de dénégation il ne fait véritablement écho à ce qui paraît pourtant être ce qu'il y a de plus fondamental dans l'expression critique des tribunes libres publiées, notamment, par *Le Devoir*: ou, plutôt, il met celles-ci sur le compte de la passion politique, « la plus terrible de toutes les passions ».

C'est que, peut-être, le jugement qu'elles contiennent pourrait s'avérer difficilement audible sur cette rive-ci de l'Atlantique. Les cas ne manquent pas en France de personnalités politiques condamnées pour corruption ou malversation financière, et parfois à des peines de prison ferme, qui se sont ensuite présentées à nouveau avec succès devant leurs électeurs. On peut s'en étonner et s'en ofusquer, mais c'est ainsi.

Cette attitude pourrait bien dénoter un type d'attentes à l'endroit de l'exercice des fonctions publiques, qui ne relève nullement de la recherche d'un absolu, ou de pratiques, au sens propre du terme, « impeccables ». Tout se passe comme si la République et la démocratie — sans doute très perfectible mais que l'on sait imparfaite par nature — en avaient « vu d'autres ». En tout état de cause, si une institution universitaire française avait décidé d'engager M. Juppé, on peut faire le pari que cela n'aurait déclenché aucune protestation publique d'importance de la part du corps enseignant.

On peut légitimement faire l'hypothèse selon laquelle la recherche éthique est liée à la conception que la société se fait de l'État et de ses missions, et donc à la fois des élus et de la fonction publique. Force est alors de constater que le climat d'incompréhension qui s'instaure entre M. Juppé et ses détracteurs québécois traduit une différence de premier plan entre les cultures politiques de nos deux pays. Et plus encore si on considère que l'éthique gouvernementale va au-delà de l'adoption d'un simple code déontologique et qu'elle a vocation à trouver son plein aboutissement dans une éthique réflexive des représentants de l'État.

Dans la foulée de l'affaire Michaud

Une réforme nécessaire et attendue

BERNARD LANDRY
Chef de l'opposition officielle

« **L**a réforme du règlement de l'Assemblée nationale proposée récemment par son président préconise soit l'interdiction pure et simple du blâme à un citoyen, soit l'imposition, lors de son usage éventuel, d'une série de précautions qui amélioreraient grandement la procédure actuelle.

Cette modernisation est fortement appuyée par l'ensemble des députés de l'opposition officielle, qui favorisent sa mise en place le plus tôt possible. En effet, nos règlements ont permis de condamner à la hâte des citoyens ou de dénoncer leurs propos sans avoir entendu leur version et pour des motifs souvent assez vaguement formulés. Ces règles sont présentement en examen judiciaire en appel et ont déjà fait l'objet d'un jugement de première instance.

C'est bien évidemment aux tribunaux de les évaluer dans leur état actuel et quant à leur application passée en matière de droit. La position des députés ne vise donc aucune évaluation juridique bien qu'elle soit évidemment en rapport avec ce qui aura été, souhaitons-le, la dernière application des règles actuelles, survenue le 14 décembre 2000. En effet, si les modifications envisagées avaient été en vigueur, l'affaire Michaud ne serait jamais arrivée.

À cette occasion, presque tous les parlementaires ont appuyé une motion sans préavis présentée par Lawrence Bergman et André Boulerice, dénonçant « sans nuance, de façon claire et unanime » des propos reprochés à Yves Michaud.

La chose s'est faite de façon expéditive, comme dans tous les cas analogues.

Un geste qui n'était pas exemplaire

Avec la réforme proposée, cette motion aurait été soit irrecevable, soit soumise au débat uniquement après audition de la personne visée et le temps de réflexion requis, ce qui aurait radicalement changé les conditions du choix dans lesquelles se sont retrouvés les députés.

Ce jour-là, les circonstances ont desservi tout le monde puisque c'est en toute bonne foi et en voulant justement prendre ses distances par rapport à une forme d'intolérance présumée que l'Assemblée elle-même a fait un geste qui n'était pas exemplaire au chapitre du respect d'autrui.

Les propositions de changement mises en avant se trouvent maintenant à consacrer et à confirmer après le fait, de par leur contenu même, qu'Yves Michaud n'a pas été traité comme il aurait dû l'être. En effet, en instaurant une réforme qui propose une façon de faire améliorée, on reconnaît de ce fait même que l'ancienne n'était pas adéquate.

Il est clair que les propos d'Yves Michaud visés par la motion ne violaient aucune loi, et il n'a d'ailleurs jamais été condamné ni même poursuivi, mais sa notoriété et ses états de service publics exemplaires font que le geste de l'Assemblée nationale a un impact considérable. Journaliste, député libéral puis indépendant, conseiller et ami aussi bien de Robert Bourassa que de René Lévesque, Yves Michaud a aussi été un des grands diplomates du Québec. Il a honorablement occupé d'autres fonctions dans différents secteurs d'activité publics et privés,



Journaliste, député libéral puis indépendant, conseiller et ami aussi bien de Robert Bourassa que de René Lévesque, Yves Michaud a aussi été un des grands diplomates du Québec.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

dont celui de la défense des petits épargnants.

Il a son franc-parler, mais rien dans sa vie ne l'associe à des doctrines méprisables, bien au contraire. D'ailleurs, les mérites d'Yves Michaud ont récemment été reconnus par une instance neutre et au-dessus de tout soupçon: le Conseil de l'Ordre national du Québec, qui lui a décerné le grade de chevalier. Michaud a refusé cet honneur. Il devrait peut-être se raviser. Ce serait une belle manière de mettre un terme à cette regrettable affaire dans l'honneur et la dignité.



Denise Bombardier

Un métier noble

« **D'**entrée de jeu, répétons-le, nous nous opposons aux mesures de pression concédées par les syndicats d'enseignants pour sensibiliser l'opinion aux graves problèmes rencontrés par les enseignants dans l'école d'aujourd'hui. La stratégie syndicale qui consiste à réduire le temps d'enseignement, à allonger les récréations, à ne pas adresser la parole au directeur de l'école, fêle l'image de l'enseignant, modèle de référence inévitable aux yeux des jeunes. D'ailleurs, plusieurs témoignages d'enseignants donnent à penser que cette stratégie leur est imposée et suscite chez eux malaise et réticence.

Cela étant établi, une société irrespectueuse de ses enseignants se met elle-même en péril. Les tâches du corps enseignant d'aujourd'hui au primaire et au secondaire sont insurmontables. Les enseignants, en ce sens, héritent des dysfonctions familiales et sociales. Ils se retrouvent devant des enfants perturbés, mal élevés, sans points de repère, ignorant les règles de l'autorité, des enfants en détresse, anxieux, revendicateurs, tyranniques de leurs droits, méfiants des adultes, grossiers, agressifs et incapables de se concentrer. Hélas, cette nomenclature n'est pas spectaculaire que dans sa déclinaison. La réalité de celle-ci se vérifie au quotidien à l'école.

Les enseignants sont bien placés pour évaluer les dégâts de la démission de trop nombreux parents face à leurs enfants. Ils écopent des incompétences parentales, de la mise en échec de la discipline comme préalable à l'apprentissage intellectuel et aussi de la culpabilité des parents, exprimée par leur refus de laisser l'enseignant faire des remontrances à leur petit. Par le passé, les parents acceptaient l'autorité exercée par le maître sur l'élève. Aujourd'hui, ils se précipitent à l'école en menaçant l'enseignant de poursuites judiciaires.

Sait-on que des tout-petits de trois ou quatre ans en garderie envoient c... leur maîtresse, que des adolescents terrorisent certains profs, que d'autres s'adressent à eux sur le même ton et avec le même vocabulaire que lorsqu'ils parlent à leurs copains? Sait-on que l'enseignant peut se retrouver avec des enfants dysfonctionnels qui ont besoin de spécialistes, désorganisent la classe et nuisent à l'acte même d'enseigner?

Dans le milieu de l'éducation, aucune autorité n'ignore ces choses. Le ministère fait comme si. Statistiquement, sur papier, tout baigne dans l'huile. Nous sommes dans la surréalité si caractéristique de l'ex-Union soviétique où, en principe, l'égalité et la liberté régnaient. Le discours officiel convenu sur l'importance de l'éducation demeure un leurre. Le budget de l'État est distribué en fonction d'une échelle de valeurs. Rien de neutre dans les colonnes de chiffres, sauf les chiffres eux-mêmes. Il existe aussi une telle chose qu'une hiérarchie des fonctions. Un médecin est plus essentiel qu'un relationniste, un enseignant est plus qu'un humoriste, dirions-nous, ou qu'un journaliste, pourrions-nous ajouter.

L'enseignant détient une fonction clé puisqu'il incarne le savoir et l'autorité. Dans un monde idéal, seuls les meilleurs devraient se consacrer à l'enseignement. Quelle exaltation devrait-il y avoir à former des jeunes, à allumer en eux la curiosité sans laquelle aucune connaissance ne nous est accessible? Certains diront qu'on a une trop haute idée du métier, que celui-ci n'est plus vécu comme une vocation, que la sacralisation des tâches ne correspond guère à l'époque. Or c'est avec ce genre de raisonnement à l'horizontale qu'on ramène tout au niveau le plus bas du « un job égale un autre job ». Notre société du monnayable facture à la baisse la fonction d'enseigner et à la hausse celle de nous abrutir.

Mais on l'aura compris, l'argent n'est pas le moteur de la revendication des enseignants, entendus ici non comme syndiqués mais comme professionnels. Celui qui prétend croire à l'éducation comme instrument du développement social et comme moteur de l'évolution culturelle ne peut pas traiter les enseignants sans égard ni respect. Par contre, les enseignants qui refusent d'assumer la dimension intellectuelle et morale de leur métier devraient y renoncer.

Un corps enseignant qui se perçoit mal aimé par les autorités, qui se sent épuisé par la tâche, dévalorisé par les élèves, voire manipulé par ses syndicats, est-ce bien ce que souhaite la population? L'école est incapable de suppléer à toutes les carences, les enseignants ayant d'abord et avant tout la mission d'enseigner. Une proportion alarmante de jeunes enseignants abandonneraient leur métier au cours des cinq premières années, se sentant impuissants à assumer les tâches multiples, voire contradictoires, qu'on leur assigne. Jusqu' alors, on avait toujours cru que la transmission du savoir était une activité noble qui supposait un mélange de curiosité intellectuelle, de passion d'apprendre soi-même, d'amour des jeunes et de conscience aiguë de former les esprits.

Faudra-t-il en conclure désormais que ce métier serait devenu celui de cascadeur à la fois psychologique et social?

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Antoine Robitaille (surnuméraire), Michel Garneau (carnet de route); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (recteurs), Renée Leo Guimont et Serge Paquin (recteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (opéra), Paul Bennett (opéra, spectacles et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Aharis (secrétaires adjointes de l'information), Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (commissaires); à l'information: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christian Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yaick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage); Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique Heureux, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

SANTÉ

Le virage Vioxx

La volte-face sur le retrait commercial de certains anti-inflammatoires sonne le glas de la désinvolture en matière de prescriptions

On pourrait aisément y perdre son latin. Le 30 septembre dernier, Merck retirait le Vioxx du marché mondial, plaçant ses deux concurrents de la classe des COX-2, le Celebrex et le Bextra, sur des charbons ardents. En décembre, le Naproxen était à son tour mis sur la sellette, plongeant les anti-inflammatoires dans une crise sans précédent. Mais la semaine dernière, les COX-2 ont été partiellement absous par un comité de la puissante Food and Drug Administration (FDA), le pendant américain de Santé Canada. L'alarme aurait-elle été trop prompte?

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

En apparence, ce revirement a toutes les allures d'un retour à la case départ. Sur le fond, toutefois, il sonne le glas de la désinvolture en matière de prescriptions. Tout médicament comporte sa part de risque et les anti-inflammatoires n'échappent pas à cette règle. En effet, s'il est une chose que l'industrie retiendra de tout ce tapage, c'est que le risque d'accident cardiovasculaire est réel non seulement chez qui prend des coxibes mais aussi chez tous ceux qui se tournent vers les anti-inflammatoires des générations précédentes.

La pilule est dure à avaler, tant pour le public que pour le corps médical. «Avec le recul, on voit que ce ne sont pas que les coxibes mais tous les anti-inflammatoires qui sont sur la sellette. Il y a eu le Naproxen durant les Fêtes. Le Motrin et le Mobicox sont désormais dans le collimateur. Même le Tylenol inquiète», constate le D^r Jean-Pierre Pelletier, chef du département de rhumatologie au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Pour le D^r Claude Laroche, généraliste à la clinique médicale Cadillac, cette controverse n'est pas que l'affaire de géants pharmaceutiques. La communauté médicale a aussi ses torts. «Avec les années, il y avait peu d'incidents réels perçus. On avait l'impression que c'était inoffensif, alors que c'est tout le contraire. Nous avons reçu cela comme un cou de massue. Peut-être a-t-on été trop libéral dans notre façon de prescrire...»

Jusqu'en 1999, tous les anti-inflammatoires non stéroïdiens avaient pour inconvénient d'augmenter le risque d'hémorragie digestive. L'arrivée des premiers coxibes — Vioxx, Celebrex et Bextra — capables de soulager encore mieux la douleur sans rien provoquer de tel, avait donc été reçue comme une bénédiction. Aux audiences publiques de la FDA la semaine dernière, les experts ont avancé l'idée que c'était d'abord la publicité agressive des deux fabricants, Merck et Pfizer, qui avait fait mousser si rapidement leur popularité.

Mais le D^r Pelletier en doute. À preuve, au Canada, ce type de publicité est interdit et les coxibes ont aussi connu un engouement hors du commun. «Si les coxibes ont connu des ventes si fulgurantes, c'est parce que ce sont des médicaments efficaces. Il y a un paquet de gens qui consomment toutes sortes de médicaments et de produits naturels sans en retirer des effets aussi concluants et qui attendaient depuis longtemps l'arrivée d'un tel médicament.»

Embrouillamini

Mais la belle histoire entre le public et les coxibes a connu des ratés quand Merck a retiré le Vioxx du marché. À l'origine de cette déconfiture: une étude controversée, qui a mis en lumière un risque accru de crise cardiaque ou d'accident cérébrovasculaire après 18 mois de traitement continu. Il n'en fallait pas plus pour que la machine s'emballe. À coups d'études, les experts ont alimenté l'incertitude, prouvant une chose et son contraire.

L'embrouillamini n'a eu de cesse de s'épaissir jusqu'à ce que le comité avise de la FDA tranche enfin la semaine dernière. Ses 32 experts ont été clairs: tous les anti-inflammatoires

comportent des risques cardiovasculaires mais leurs bénéfices surpassent ces risques. Quant aux coxibes, une extrême prudence est de mise. Dans son jugement, le comité recommande à la FDA d'émettre un *black box* — l'avertissement le plus important avant un retrait pur et simple du médicament — pour chacun d'eux.

Pour plusieurs patients, ce sur-sis est un don du ciel. Pour Jean-Marc, par exemple, le Vioxx et le Celebrex sont sans pareil pour soulager ses douleurs au dos. Mais le D^r Sidney Wolfe, président du Public Citizen's Health Research Group, croit qu'il faut au contraire les bannir, et il ne s'est pas privé de

le dire devant le comité de la FDA. Son conseil: si ces médicaments devaient rester sur les tablettes, leurs étiquettes devraient prévenir le consommateur de «ne pas utiliser ce médicament à moins de vouloir se suicider».

En dépit de cette rebuffade musclée, les trois COX-2 ont finalement reçu l'aval des experts, à des niveaux d'inquiétude différents. Le Celebrex a été accepté à 31 voix contre 32, alors que le Bextra l'a été à 17 contre 13, et le Vioxx, à 17 contre 15. «Comme médecin, cela nous incite à être plus scrupuleux, confie le D^r Laroche. Est-il nécessaire de prescrire un anti-inflammatoire? Lequel est le moins à risque pour cette personne? Peut-on revenir à des moyens plus traditionnels: l'acétaminophène, le massage, l'acupuncture?»

Dans bien des cas, oui. Mais il arrive que la douleur commande une intervention plus musclée, rappelle le D^r Laroche. «Tous les jours, on prescrit des produits très dangereux. Je prescris même parfois du poison à rats, vendu sous le nom de Coumadin. Certaines personnes en ont besoin pour éclaircir leur sang, sinon elles feraient une embolie. C'est un risque calculé.»

Incertitude canadienne

À Santé Canada, FDA ou pas, on refuse de se mouiller. «Nous avons pris connaissance des conclusions de la FDA mais nous avons notre propre procédure régulatrice, a expliqué une porte-parole, Jirina Vlk. Nous en sommes à revoir toute la littérature et quand ce sera fait, d'ici six à huit semaines, nous communiquerons nos conclusions au public.»

Pourtant, à la veille des audiences de la FDA, le ministre de la Santé Ujjal Dosanjh n'avait pas exclu l'émission de mises en garde additionnelles pour le Celebrex et le Bextra, et ce, même si l'examen de Santé Canada n'était pas terminé. «Nous pourrions mettre à jour les avertissements et les monographies avant la fin du processus de révision», a confirmé cette semaine Mme Vlk, qui a refusé d'en dire davantage.

Mais la communauté médicale s'impatiente. «Il est essentiel qu'un programme de pharmacovigilance soit instauré au Canada. Quand les risques sont infimes comme ici, cela prend du temps et beaucoup de patients pour qu'ils apparaissent. C'est capital de faire le suivi dans la réalité, qui est très différente des essais cliniques sous haute surveillance», croit le D^r Jean-Pierre Pelletier.

À ce compte-là, peut-on croire que le purgatoire du Vioxx achève? La FDA et Santé Canada n'écartent pas cette hypothèse. Quant à son fabricant, il pèse encore le pour et le contre. «Nous allons réexaminer les données et prendre connaissance des recommandations du comité d'experts de la FDA. Mais il serait préma-



Des capsules de Celebrex.

MANDEL NGAN AFP

turé pour le moment d'en dire davantage. En dire plus relèverait de la plus pure spéculation», a expliqué au *Devoir* l'une de ses porte-parole, Jeanine Clemente.

En attendant, le D^r Claude Laroche continue à prescrire des anti-inflammatoires, mais avec une prudence renouvelée. «En pratique, je continue à prescrire du Celebrex et du Bextra à des gens qui ont peu de facteurs de risque, qui ont des troubles digestifs anticipés et pour de courtes périodes. Et je persiste à croire que le Vioxx reste un médicament sécuritaire à court terme.»

Les nuages au-dessus de la famille des coxibes semblent s'éclaircir, une bonne nouvelle pour Merck, qui a mis sur la glace Arcoxia, son dernier-né censé supplanter le Vioxx.

Idem pour GlaxoSmithKline et Novartis, qui ont eux aussi un projet de coxibe dans leurs tiroirs. Mais pour le D^r Laroche, la pente pourrait toutefois être dure à remonter. «Depuis le retrait de Vioxx, j'ai passé plus de temps à rassurer mes patients sur les coxibes qu'à discuter de leur mal», conclut-il avec regret.

Le Devoir

Québec, d'hier à demain

Ruptures et continuité de la société québécoise

Trajectoires de Claude Ryan



Venez rencontrer ces chercheurs des universités du Québec, du Canada et des États-Unis ainsi que ces acteurs issus du monde politique et des médias.

Présidence, Michèle Bazin
Invité spécial, l'honorable Pierre Pettigrew

9 mars La société québécoise de l'après-guerre à aujourd'hui — Y a-t-il un fil conducteur?
Participants : Joseph Facal, Guy Rocher et Joseph-Yvon Thériault
Présidence : Michèle Bazin

L'Action catholique et l'éducation des adultes — Quel fut leur poids social?
Participants : Michèle S. Jean, Pierre Juneau et Martin Meunier
Présidence : Paul-A. Bélanger

10 mars La montée du nationalisme — Quel nationalisme?
Participants : André Fortier, Kenneth McRoberts et Denis Monière
Présidence : Bernard Descôteaux

La portée et l'influence du commentaire politique — Comment savoir?
Participants : Jean-Claude Leclerc, Olivier Maril, André Pratte et Guy Lachapelle
Présidence : Florian Sauvageau

Le référendum et la Constitution — Enjeux structurels ou conjoncturels?
Participants : Guy Laforest, Andrée Lajoie et Jean-Claude Rivest
Présidence : Pierre Noreau

La langue et le religieux — Toujours sacrés?
Participants : Richard Bernier, Marc Levine et Jean-Philippe Warren
Présidence : Hélène Pelletier-Baillargeon

Lieu :
Pavillon Roger-Gaudry,
amphithéâtre M-415
Horaire :
9 mars de 14 h à 18 h
10 mars de 8 h 30 à 17 h

Prrière de vous inscrire : yolande.lemyre@umontreal.ca
Nombre de places limité
Entrée libre

www.umontreal.ca

En collaboration avec

LE DEVOIR

Université
de Montréal